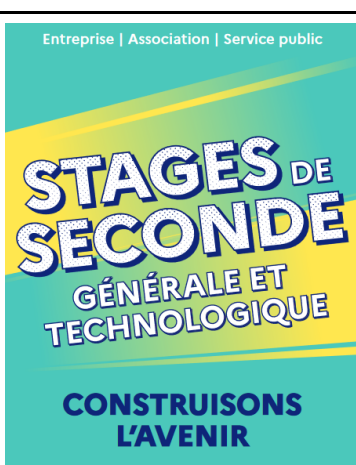


## Lettre Hebdo n° 405 - Semaine du 2 au 8 février 2026

### Infos écoles



**Type** : stage obligatoire en fin de seconde générale et technologique.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : les élèves de seconde générale et technologique doivent accomplir un stage en milieu professionnel. Cette séquence d'observation, qui dure deux semaines **du 15 au 26 juin 2026**, vise à leur permettre d'approfondir la découverte des métiers et les aider à préparer leurs choix d'orientation. Les écoles qui souhaitent accueillir un ou plusieurs lycéens sont invitées à déposer une offre de stage sur la plateforme dédiée **avant le 13 mars 2026**.

- Documents** :
- ▶ [Note départementale](#)
  - ▶ [Flyer de présentation du dispositif](#)
  - ▶ [Plateforme 1eleve1stage](#)
  - ▶ [Tutoriel pour la saisie d'une offre de stage](#)
  - ▶ [Informations à faire figurer sur la plateforme lors de la saisie d'une offre : activités de l'école](#)
  - ▶ [Foire aux questions](#)
  - ▶ [Site du ministère](#)

**Lien** : [page](#).

### Gestion du personnel

**Type** : mouvement intra-départemental 2026 - demande de bonification au titre du handicap.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la présente circulaire rappelle les modalités de demande de bonification au titre du handicap pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi qui souhaitent participer au mouvement intra-départemental 2026. Un dossier complet doit être adressé au service médical du rectorat de Limoges **au plus tard le 25 février 2026**.

- Documents** :
- ▶ [Note départementale](#)

**Lien** : [page](#).



**Type** : personnels de direction - accueil par voie de détachement, renouvellement de détachement, intégration et recrutement par liste d'aptitude à la rentrée 2026.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la présente note précise les modalités techniques et le calendrier du recrutement par liste d'aptitude et par la voie de l'accueil en détachement dans le corps des personnels de direction. Elle précise, en outre, les modalités de renouvellement de détachement et d'intégration dans ce corps.

**Documents** : ▶ [Note de service du 6 janvier 2026 publiée au Bulletin officiel n° 5 du 29 janvier 2026](#)



**Type** : gestion des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : dans le cadre de l'accompagnement des personnels AESH et AED en contrat à durée indéterminée (CDI), un **webinaire d'information** est organisé le **mercredi 4 février 2026 à 13 h 30**.

Ce temps d'information, **d'une durée de 20 minutes**, portera sur la thématique de la **rémunération**.

Ce webinaire a pour objectif de présenter les informations essentielles en lien avec la rémunération.

Il est précisé que la participation se fera sur la base du volontariat et sur le temps personnel. Aucune préinscription n'est requise.

Cette session sera enregistrée afin de permettre à celles et ceux qui ne pourraient pas y assister en direct d'en prendre connaissance ultérieurement.

[Participer au webinaire](#)



## Actions éducatives

**Type** : festival du cinéma de Brive.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la 23<sup>ème</sup> édition du festival du cinéma de Brive, rencontres internationales du moyen métrage, aura lieu **du 20 au 25 avril 2026**. Les séances destinées au public scolaire se dérouleront au cinéma Rex de Brive. **Les réservations sont possibles jusqu'au mercredi 11 mars 2026**.

**Documents** : ▶ [Note départementale](#)

Programmation scolaire :

▶ [écoles maternelles](#) ;

▶ [écoles élémentaires](#).

**Lien** : [page](#).





**Type** : Safer Internet Day, journée internationale pour un Internet plus sûr.

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** :

### ■ Le Safer Internet Day pour sensibiliser aux usages du numérique

[Le Safer Internet Day](#) est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative. L'objectif est d'encourager les comportements responsables et positifs en ligne.

La 23<sup>ème</sup> édition débute le mardi 10 février 2026 pour deux mois de mobilisation jusqu'à fin mars.

La journée internationale pour un Internet plus sûr est organisée en France par [Internet Sans Crainte](#), le programme national de sensibilisation des jeunes au numérique de la Commission européenne.

### ■ Une édition 2026 dédiée au bien-être numérique des jeunes

Avec le slogan « *Les écrans et toi... Comment ça va ?* », le Safer Internet Day 2026 invite à questionner l'impact du numérique sur le bien-être des jeunes et comment le préserver.

Aider les jeunes à comprendre comment leurs pratiques numériques, les contenus qu'ils consultent et leurs interactions en ligne affectent leur bien-être, et leur donner des clés d'un rapport plus équilibré et épanouissant face aux écrans.

Les écoles peuvent s'engager dans la campagne du Safer Internet Day en participant à un [concours d'affiche](#) sur le thème de l'édition 2026.

### ■ Des ressources pour les enseignants

**Le Safer Internet Day est inscrit à l'agenda scolaire et est l'un des temps forts du programme Phare de lutte contre le harcèlement.** Cet événement offre l'opportunité à la communauté éducative d'organiser des ateliers pédagogiques de sensibilisation avec la mise à disposition de [kits clés en main](#) par Internet Sans Crainte sur le bien-être numérique.

**Documents** :            ▶ [Affiche](#)                            ▶ [Kit primaire](#)

**Type** : concours « Les clés de l'éducation routière ».

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.



**Descriptif** : lancement de la 11<sup>ème</sup> édition du concours « Les clés de l'éducation routière » organisé par l'association Prévention Routière, en partenariat avec Assurance Prévention et le soutien du ministère de l'éducation nationale.

Cette opération s'adresse aux écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés et IME, ainsi qu'aux conseils municipaux des enfants et des jeunes.

Le projet consiste à réaliser avec la classe participante, en impliquant au maximum les élèves, une ou plusieurs productions en rapport avec la sécurité routière. La production peut être de quatre types, au choix parmi les catégories suivantes :

1. communication visuelle : film, flyer, affiche, BD, dessin, exposition... ;
2. communication orale : théâtre, exposé, chanson, atelier... ;
3. communication écrite : journal, site, livre, blog... ;
4. communication par le jeu ou la construction : jeu de société, jeu de plein air, expérience modélisme...

« Les clés de l'éducation routière » a pour but de valoriser et favoriser le déploiement d'initiatives éducatives menées dans le domaine de la sécurité routière. **L'idée n'est pas de contraindre les établissements participants à la création d'un projet en partant de zéro, mais bien d'un projet existant (pouvant dater de l'année scolaire 2024-2025 au plus tard) afin de le mettre en avant.**

Les douze meilleures candidatures recevront, chacune, une dotation de 800 €, à l'issue d'une cérémonie qui se déroulera au mois de mai au ministère de l'éducation nationale.

Pour participer, il suffit de créer un compte et de compléter le formulaire en ligne sur le site internet [Les clés de l'éducation routière](#), **avant le 30 mars 2026.**

**Documents** :        ▶ [Flyer de présentation](#)

**Lien** : [page](#).